

Un coup d'oeil dans les salles de l'Assemblée fédérale

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **6 (1868)**

Heft 2

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Nous recommandons à nos lecteurs, et tout particulièrement à nos lectrices, la délicieuse nouvelle dont nous commençons aujourd'hui la publication sous le titre : *Histoire d'une jeune fille*. Elle est empruntée à la *Bibliothèque universelle*, qui a bien voulu nous autoriser à la reproduire.

Un coup-d'œil dans les salles de l'Assemblée fédérale.

Quittons les vieilles rues moroses et les arcades monotones de la vieille cité, et acheminons-nous le long des remparts où commencent à s'élever des constructions monumentales, jusqu'à ce que nous nous trouvions en face du vaste Palais fédéral, guidés par la bannière rouge à la croix blanche, arborée pendant les sessions seulement. Il est 9 heures du matin, des Messieurs à l'air très affairé, vêtus très correctement de noir, un dossier sous le bras, montent les marches extérieures du Palais, pas n'est besoin de dire que ce sont des députés consciencieux qui tiennent à arriver à l'heure. D'autres, moins pressés, entrent chez le restaurateur *Imboden*, en face du Palais, et retardent leur entrée en séance en savourant un reconfortant quelconque. Ce restaurant, qui jouit d'une excellente réputation, est la véritable *buvette* des deux Conseils pendant toute la matinée, c'est un va et vient continu ; les dieux mêmes de l'Olympe, les Conseillers fédéraux, ne dédaignent pas de venir, entre deux discours, trinquer avec le député qui les a éreintés un quart-d'heure auparavant ; c'est autour du comptoir et des petites tables rondes qu'on donne le mot d'ordre pour les votations, qu'on décide s'il faut appuyer ou combattre tel ou tel amendement, etc. Il y a un moment où les salles du Conseil sont à peu près vides, et où la vieille garde seule est restée fermée et immuable à son poste, c'est alors qu'on peut chercher les députés chez *Imboden*, car c'est l'heure de la table d'hôte réservée exclusivement aux conseillers.

Mais entrons dans le sanctuaire. Une fois le seuil de la grande porte du milieu franchi, nous sommes dans un immense corridor ; en face de nous est l'entrée du grand salon de réception, qui ne s'ouvre que dans les occasions officielles. Aux deux bouts du corridor, qui reçoit le jour par une mul-

titude de fenêtres, se trouvent : à droite, la salle du Conseil national ; à gauche, la salle du Conseil des États.

Sachant où est l'intérêt, nous nous dirigeons à droite ; un Monsieur en habit à col brodé, avec une plaque sur la poitrine, nous demande très poliment, du reste, ce que nous désirons. « La tribune des journalistes. » — « Fort bien. » On traverse une petite pièce où des paletots, des chapeaux, des parapluies, des cannes, des cache-nez et des foulards sont accrochés pêle-mêle à des patères. Une petite, toute petite porte s'ouvre dans la tapisserie ; nous montons deux ou trois marches étroites et sommes tout surpris de nous trouver dans un petit réduit sombre, où sont entassées six à sept personnes fouillant au milieu de vieux documents, taillant des plumes et chuchotant à voix basse. C'est l'une des deux loges des journalistes du Conseil national, qui ressemblent toutes deux à des baignoires grillées. Or, des baignoires vont très bien aux jolies femmes qui désirent voir sans être vues, mais il ne saurait en être de même des *reporters* qui se soucient fort peu de dérober leurs figures au public, et qui ont besoin d'énormément de lumière pour pouvoir suivre la discussion sur le papier. Mais ce n'est pas le cas, le jour ne parvient pas jusqu'aux loges et les huisiers barbares opposent un refus catégorique à toute demande de bougie.

Plongeons un regard dans la salle, qui est richement décorée et offre à l'œil un aspect fort agréable ; remarquons d'abord la richesse des magnifiques tapis et la coupe élégante des lourds rideaux de velours rouge, qui entourent des fenêtres monumentales situées au fond de la salle. Les bancs forment un vaste fer à cheval ; chaque député a un fauteuil et devant lui un pupitre en acajou, où s'étaient journellement une nuée de brochures, grandes et petites, qui sont l'auxiliaire indispensable de toute discussion. L'hémicycle entre les dernières travées occupées par les membres du Conseil fédéral et l'estrade présidentielle est fort étroit ; il n'y a pas de tribune, chaque député parlant de sa place, ce qui n'est pas toujours avantageux au point de vue de l'acoustique. Le président, élu à chaque session, siège dans un fauteuil majestueux ; la sonnette traditionnelle, d'une dimension assez respectable, est devant lui, mais il n'a pas à en faire souvent usage, car les incidents orageux sont entièrement inconnus dans l'Assemblée fédérale, et les rappels à l'ordre

sont nécessairement fort rares. C'est tout au plus si, de temps à autre, le président doit inviter les membres à cesser des conversations particulières, car c'est là une particularité des Chambres suisses, lorsqu'un discours ne convient pas à la majorité ou qu'il fatigue l'assemblée, les membres ne témoignent pas, comme cela se fait ailleurs, leur mécontentement par des interruptions, mais ils s'efforcent de couvrir la voix de l'orateur par des entretiens particuliers fort bruyants. C'est alors seulement que la sonnette doit s'agiter.

Au côté droit du président est le vice-président; à gauche, le chancelier Schiess, qui remplit les fonctions de secrétaire depuis la création de l'Assemblée (1848) et qui, malgré ses soixante ans et sa petite taille, lit d'une voix plus que robuste les innombrables procès-verbaux, amendements, contre-amendements, questions incidentes, etc., qu'il est appelé à rédiger. Il est assisté dans cette tâche par le traducteur français, Elie Ducommun, qui s'acquitte fort bien de ses difficiles fonctions.

Au bas du bureau se trouve une petite table où siègent les scrutateurs, de jeunes députés pour la plupart, qui ont fort à faire et dont la pantomime, lorsqu'il s'agit de compter les voix, ne manque pas de pittoresque. Les dénominations de *droite*, de *gauche* et de *centre* sont inconnues dans l'Assemblée fédérale, les députés siègent comme le hasard a bien voulu les placer, la plupart du temps par groupe de cantons. Les membres allemands se servent, à quelques exceptions près, du patois de leur canton, ce qui rend la compréhension très difficile. Il faut dire que la plupart de ces orateurs en patois savent le français et, par conséquent, ont un grand avantage sur leurs collègues de la Suisse française, qui ne peuvent faire coordonner la langue qu'ils ont apprise au collège et dans les livres avec ces dialectes barbares et qu'on ne comprend que si on est du terroir.

(Genève-Guide.)

La transformation des fusils.

(Air: *Malborough s'en va-t-en guerre.*)

Chargeant par la culasse,
Mironton, mironton, mirontaine,
Chargeant par la culasse,
Winchest'fit un fusil: (ter)

Le tir en est très juste,
Mironton, mironton, mirontaine,
Le tir en est très juste,
Plus loin qu'à mille pas. (ter)

Et l'on peut par minute,
Mironton, mironton, mirontaine,
Et l'on peut par minute,
En cibl' loger vingt coups. (ter)

La Commission s'assemble,
Mironton, mironton, mirontaine,
La Commission s'assemble,
Elle y trouve du mal. (ter)

Du mal dans le calibre,
Mironton, mironton, mirontaine,
Du mal dans le calibre,
J'en veux un plus petit. (ter)

Mais comment peut-on faire,
Mironton, mironton, mirontaine,
Mais comment peut-on faire,
Pour le faire jouer? (ter)

Allonger la cartouche,
Mironton, mironton, mirontaine,
Allonger la cartouche,
Helas! ça ne va pas. (ter)

Elargissons la douille,
Mironton, mironton, mirontaine,
Elargissons la douille,
Pour pouvoir y loger. (ter)

Quatre grammes de poudre,
Mironton mironton, mirontaine,
Quatre grammes de poudre,
Avec un' balle au bout: (ter)

Cell' ci d'un diamètre,
Mironton, mironton, mirontaine,
Cell' ci d'un diamètre,
Au plus de trent'cinq points. (ter)

La section de la chambre,
Mironton, mironton, mirontaine,
La section de la chambre
Peut sans inconvénient, (ter)

Etre portée au double,
Mironton, mironton, mirontaine,
Etre portée au double,
Sans empêcher les gaz. (ter)

De s'en aller par l'âme,
Mironton, mironton, mirontaine,
De s'en aller par l'âme,
Ou par un autre endroit. (ter)

Faut voir la trajectoire,
Mironton, mironton, mirontaine,
Faut voir la trajectoire,
Que la balle décrit. (ter)

C'est une ligne droite,
Mironton, mironton, mirontaine,
C'est une ligne droite,
Voilà le coup parti! (ter)

Parti par la culasse!
Mironton, mironton, mirontaine,
Parti par la culasse!
Mon œil y est resté. (ter)

Faut le porter en terre,
Mironton, mironton, mirontaine,
Faut le porter en terre,
Et l'autre va pleurer. (ter)

C'est pas ce qui m'attriste,
Mironton, mironton, mirontaine,
C'est pas ce qui m'attriste,
On va recommencer. (ter)

Depuis deux ans ça dure,
Mironton, mironton, mirontaine,
Depuis deux ans ça dure,
Ça peut encore durer. (ter)

Et durer jusqu'à Pâques,
Mironton, mironton, mirontaine,
Et durer jusqu'à Pâques,
Ou à la Trinité. (ter)

La Trinité se passe,
Mironton, mironton, mirontaine,
La Trinité se passe,
L'essai n'est pas fini. (ter)